

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	28 (1940)
Heft:	581
Artikel:	A travers les sociétés
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-263916

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Petit Courrier de nos Lectrices

S. B. à M. K. — Quand tu recevras ce journal, tu sauras, chère amie, par l'élection du conseiller fédéral romand, si vraiment nous vivons des temps nouveaux. Nous, c'est la Suisse, ce n'est pas les femmes. Car il semble bien que pour nous autres, rien ne sera changé. Un exemple entre mille : à Berne a siégé pour la deuxième fois la commission pour la démographie et la protection de la famille. Tu as vu, aux actualités cinématographiques, cette importante commission ; des messieurs en redingote, plus ou moins chauves, plus ou moins photogéniques ; comme moi, tu as cherché en vain la femme, la mère de famille qui, sur un pied d'égalité avec les pères de famille, discuterait de cet important problème. Point de femme, point de mère de famille. Quand je te disais qu'il n'y a rien de changé en Suisse...

Jacqueline S. aux courrières suffragistes... et elle pense qu'elles le sont toutes ! — Toutes, comme moi, vous aurez été déçues du résultat de la votation de dimanche sur le suffrage féminin, et comme moi, vous vous seriez demandé pourquoi il est si, si difficile d'introduire cette réforme, pourtant si naturelle et logique, dans notre pays ? Cesques qui ont assisté à la belle Assemblée du 28 novembre, à la Salle Centrale, au-

ront sans doute été frappées comme je l'ai été de l'explication qu'a donnée le professeur Rappard de ce phénomène politique et sociologique : « la Suisse, a-t-il dit, est essentiellement un pays de petite bourgeoisie (et je suppose par là qu'il voulait dire de gens prudents, à l'horizon limité, qui se méfient des nouveautés) alors que le vote des femmes recrute surtout ses adeptes parmi les intellectuelles, d'une part, et les ouvrières qui peinent à la tâche de l'autre ». Trouvez-vous cette explication exacte ? Il est certain que les femmes que l'on ne voit jamais à nos réunions, ce sont celles dont l'intérêt se borne à leur mariage, leur toilette, leurs achats, la santé de leurs enfants et les saines d'humeur de leur mari ! mais cependant, c'est, à Genève en tout cas, dans un milieu essentiellement démocratique simple, mais instruit, d'esprit ouvert, passionnément intéressé par les questions sociales et politiques que se recrutent nos partisans. Je serai reconnaissante d'avoir sur ce point l'opinion d'autres lectrices du Mouvement...

...Et la Rédaction serait reconnaissante à celles des courrières qui n'écrivent pas de trop longs messages ! vu le nombre de tous ceux qui attendent pour être publiés que diminue l'abondance des matières causée justement par cette votation !



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus

FORMALITÉS GRATUITES



Pour le Noël du soldat (1940)

Compte de chèques postaux
Berne III. 7017

La Maison de la Laine et de tous les tricotages



TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côte Poste) Tel. 4.59.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud

LE BULLETIN

du Conseil International des Femmes

rend compte des activités et défend les intérêts féminins à travers le monde ; paraît en trois langues : français, anglais et allemand.

Prix de l'abonnement annuel : Fr. 4.50 suisses.

On s'abonne chez Mme le Dr Renée Girod, 10, rue Charles Bonnet, Genève.

de guerre, qui travaille, rappelons-le pour ceux qui affirment que les femmes n'ont ni esprit de suite ni esprit d'organisation, depuis novembre 1914.

S. B.

Entr'aide ménagère (Genève).

Les collectes de légumes pour familles nécessiteuses ont recommandé à partir du 4 décembre, sur les marchés du Bd Helvétique et de Plainpalais. Que l'on se souvienne que si chacune donne un peu, cela fait beaucoup !

Pour l'enfance et la jeunesse.

Le dimanche 15 décembre, à 15 h., au Casino de St-Pierre, le *Cigalon*, théâtre pour les petits et les grands, jouera son joyeux spectacle : *Défense de rire*.

Cette manifestation est organisée par l'Association « Pour l'Enfance et la Jeunesse » et à son bénéfice. Billets à l'entrée : adultes, 1 fr. 20 ; enfants, 0 fr. 80.

En campagne avec les féministes genevoises.

Mme Marcelle Prince, trésorière de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin, a fait, le 6 décembre, à l'Hôtel de la Paix, pour les suffragistes lausannoises, le récit de la campagne menée avec brio et talent par les Genevoises en vue de la votation du 1^{er} décembre. L'auditoire malheureusement était petit, et les absentes ont eu tort. Elles auraient pris le plus grand intérêt à la cause, si claire et si vivante de Mme Prince, qui a donné connaissance des tracts publiés et lui les effarantes affirmations ou comparaisons des adversaires du suffrage féminin, qui ne pouvant trouver d'arguments valables contre cette réforme, emploient décidément des objections piteuses. C'est une constatation qui nous avons toujours faite et que sans doute nous ferons longtemps encore. Mais nous sommes patientes et obstinées, Mme Prince l'a bien fait comprendre.

Cette causeuse a été suivie d'un échange de vues sur la propagande, les moyens de persuasion, les difficultés spéciales qu'opposent les temps qu'on dit nouveaux à nos légitimes revendications. On ne peut que recommander aux sections du Suffrage le récit de Mme Prince, car il fournit de suggestions.

S. B.

A travers les Sociétés

Les morts.

Les féministes lausannoises ont appris avec regret la mort de Mme Marie Furer, décédée le 5 décembre, dans sa 91^{me} année : il y a quelques années que les infirmières empêchaient Mme Furer, qui était une ardente suffragiste, de suivre les réunions du Suffrage lausannois, dont elle a été pendant longtemps une fidèle. Ses séjours en Angleterre, avant l'autre guerre, lui avaient montré l'utilité de la participation de la femme aux affaires publiques. Rentrés au pays, Mme Furer a été parmi les premières ouvrières de la Lessive

voisines devraient trouver d'autres moyens pour donner plus de poids à la voix des femmes dans la vie publique. L'argumentation d'importantes Associations de mères de famille (qui comprendraient naturellement uniquement des mères de famille, et un état-major de femmes représentatives) ou de grandes organisations professionnelles féminines aurait, sans doute aucun, plus de force pour tout ce qui touche à la famille (et ce sont toutefois, à certaines occasions, des remarques qui s'imposent, et qu'il ne faut pas envoyer prématièrement à pays des ombres.

Le scrutin anti-féministe du bout du lac est une frappante illustration de ce qu'on appela si souvent, et pendant si longtemps, le « progrès des idées ». Nous nous garderons de faire en quelques lignes le procès d'un siècle. Il est toutefois, à certaines occasions, des remarques qui s'imposent, et qu'il ne faut pas envoyer prématièrement à pays des ombres.

Quant à Die Tat (Zurich) (l'Action, organe de M. Duttweiler) elle fait à notre votation des commentaires assez curieux, dont nous traduisons ce qui suit :

...Il faut dire que Genève est en principe un sol assez défavorable au progrès du suffrage féminin (???) (Réd.). Mais à part le fait que la femme travaille y est moins apparente que partout ailleurs, et que les enfants manquent dans les familles genevoises, il règne une certaine animosité contre les Confédérées qui, étant domiciliées dans ce canton y auraient obtenu le droit de vote, qu'elles ne posséderont pas dans leur canton d'origine. Et comme le citoyen genevois éprouve déjà la tendance à limiter le droit de suffrage de ceux qui se sont établis chez lui, il est d'autant moins disposé à l'accorder aux Confédérées.

De cette campagne électorale, nous avons retiré l'impression, que nous donnons franchement ici, que les femmes n'obtiendront jamais le suffrage par une votation populaire masculine. Au lieu de lancer des initiatives sans but, les féministes gene-

voises devraient trouver d'autres moyens pour donner plus de poids à la voix des femmes dans la vie publique. L'argumentation d'importantes Associations de mères de famille (qui comprendraient naturellement uniquement des mères de famille, et un état-major de femmes représentatives) ou de grandes organisations professionnelles féminines aurait, sans doute aucun, plus de force pour tout ce qui touche à la famille (et ce sont toutefois, à certaines occasions, des remarques qui s'imposent, et qu'il ne faut pas envoyer prématièrement à pays des ombres.

Electriques ? ces accapareuses, qui, la veille d'un rationnement, font main basse sur tout ce qu'elles trouvent, trahissant ainsi leur total absence d'esprit de solidarité comme de maturité politique ?

Suffrage féminin, dimanche 1^{er} décembre : NON.

...ont adressé à la rédaction du quotidien conservateur-libéral la lettre suivante :

Messieurs, nous venons de lire dans votre No

de dimanche-lundi un entrefilet : « Electriques ? qui,

Union des Travailleurs sociaux de Genève.

On aimerait recevoir pour une institution d'enfants un clavier et une niche de chien.

Adresser offres à Mme Bl. Richard, 25, rue de l'Athénée.

Téléphone : 4.85.42.

voisine profondément blessante et grossière ne peut pas passer sans soulever une légitime protestation de notre part. Si quelques journaux de la place ont fait paraître aussi ces lignes, le *Journal de Genève*, quelle que soit la position prise vis-à-vis du suffrage féminin, se devait, étant l'organe principal de la ville et vu les hommes qui en assurent la direction, de refuser nettement, nous semble-t-il, l'insertion de ces lignes aussi injustes, parce qu'elles font rentrer dans la collectivité quelques cas, certes coupables, mais isolés. — Votre tolérance à cet égard n'honore ni la Suisse, ni votre journal, ni la cité où vivent cependant des femmes, mères et seurs qui, privées de leur soutien, mari, fils ou frère, ont fait preuve dans les temps tragiques que nous vivons depuis 15 mois d'une initiative, d'un cran, d'un labeur inégalable, soit comme citadines ou comme campagnardes. Et n'oublierez pas nos œuvres sociales, humanitaires, Croix-Rouge, Agence des prisonniers, où tant de femmes de Genève collaborent, et avec quel dévouement, quel désintéressement !

Nous ossons espérer que le *Journal de Genève* saura trouver les mots voulus pour atténuer l'effet déplorable produit sur tant de lecteurs et de lectrices par cet incident fâcheux. Veuillez agréer, etc.

E. GALOPIN, Hélène PEYROT-PICET.

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

gner son pain, souvent entretenir de vieux parents, en un mot assumer ou partager des responsabilités.

Chacun le sait, la femme indépendante est l'égal de l'homme au point de vue fiscal.

Dans ces conditions, nous croyons que l'octroi aux femmes du droit de vote sur le terrain cantonal ne serait pas inopportun, mais serait une simple justice à rendre à la femme apte à dossier cette nouvelle responsabilité.

Par delà nos frontières, le grave Temps lui-même fait un instant très aux sonds et chagrins qui assaillent nos voisins pour nous consoler un écho, qui attribue à tout le pays ce qui n'a été le fait que d'un canton :

On sait que demain 1^{er} décembre, le peuple suisse est appelé à se prononcer pour ou contre le vote des femmes. Les journaux exposent à cet égard, avec une louable objectivité, les arguments des partisans et des adversaires du suffrage féminin. Le *Journal de Genève* publie en outre sur ce thème deux amusants placards électoraux. On lit dans le premier : « Si les hommes ont si grand peur d'être majorisés, c'est que leur cause est mauvaise ! Les femmes ne voteront pas contre les hommes, elles travailleront avec eux pour le bien du pays. Votez : Oui ». L'autre placard est ainsi libellé : « Electeurs dits « masculins » : N'avons-nous pas déjà assez de sujets de discorde dans nos familles sans que la politique vienne encore s'en mêler ? Suffrage féminin, dimanche prochain : Non !

La Revue, le grand organe radical vaudois, publie sur ce même sujet ces lignes désabusées :

Genève a renvoyé à des temps meilleurs l'extension aux femmes du suffrage dit à tort uni-